

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TROISIÈME ANNÉE. — 1874-1875



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

C. RIOTOR, rue de la Barre, 12.

1876

Du mycélium horizontal s'élèvent des filaments verticaux dont l'extrémité supérieure se contourne en quatre ou cinq tours de spire serrés les uns contre les autres, c'est le carpophore.

De la base du carpophore naît un second filament assez court, un peu renflé à l'extrémité, c'est le pollinodé. A un certain moment, l'extrémité du pollinodé s'applique contre le carpophore, et son contenu se transvase à travers la membrane du carpophore pour opérer la fécondation. A partir de ce moment, le pollinodé se fêtré, et l'on voit sur divers points du carpophore s'élever plusieurs cellules sacciformes, allongées, qui seront les thèques.

Pendant cette évolution, le Mycélium émet concentriquement au carpophore un grand nombre de filaments qui, par leur union, constituent l'enveloppe conceptaculaire des thèques. L'observation de ces dernières devient dès lors fort difficile, et malgré des dissections très-déliées, M. Gilkinet n'a pu suivre leur développement ultérieur.

L'enveloppe qui forme le conceptacie est formée par trois séries de couches cellulaires. L'extérieure, composée d'une seule série de cellules, est assez dure, colorée; c'est elle qui donne au conceptacle sa rigidité. Au-dessous sont trois ou quatre couches de cellules parenchymateuses assez serrées. A l'intérieur cinq ou six cellules à parois minces, hyalines, lâches. Ce sont elles qui donnent naissance aux paraphyses. Celles-ci, en s'allongeant s'entremêlent avec les thèques et, quand on détache le nucleus thécigère, sont entraînées avec les thèques, ce qui a fait croire à plusieurs mycologues, qu'elles faisaient partie du nucleus. En réalité leur origine en est complètement indépendante.

SÉANCE DU 4 MARS 1875

Correspondance :

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse.

Bulletin de la Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse, contenant plusieurs mémoires intéressants dont M. Méhu donnera un compte-rendu.

Revue savoisiennne.

Bulletin de la Société botanique de France, contenant un remarquable mémoire de M. Naudin sur la question de l'*Espèce*, une note de M. Méhu sur la *Vallisnerie*, et un travail de M. Max. Cornu sur la *Puccinie* des mauves.

A propos de la note de M. M. Cornu et de différents articles publiés dans les journaux de Lyon, M. Méhu fait remarquer qu'il n'y a aucun accident à redouter de l'emploi des fleurs de Mauve en médecine; puisque la puccinie ne se développe jamais

sur les fleurs, mais seulement sur les feuilles. M. Méhu ajoute que les cultures de *M. Sylvestris* qu'il fait à Villefranche pour les besoins de son officine, ont aussi été envahies par le parasite, et qu'il se propose de combattre celui-ci par le soufrage.

M. CUSIN dit que les *M. sylvestris* et *rotundifolia* ne sont pas les seuls employés en pharmacie et qu'on y fait aussi un grand emploi du *M. mauritanica*, appelé vulgairement Mauve du nord, dont les fleurs sont plus grandes que celles des autres espèces.

Sur la présentation de M. Therry, M. le docteur Bertillon est admis comme membre correspondant. M. Therry offre à la Société, de la part de M. Bertillon, un ouvrage sur les Champignons, tirage à part de l'article publié dans le Dictionnaire des sciences médicales.

Communications :

M. Cusin fait l'exposé des opinions émises par les auteurs sur la découpeure des feuilles, et spécialement sur ce que l'on entend par feuilles simples et feuilles composées.

Il rappelle que lorsqu'un limbe de feuille présente des découpeures, il prend, eu égard à la profondeur des lobes, des qualificatifs dont, malheureusement, les auteurs qui décrivent les plantes, ne respectent pas toujours la signification rigoureuse. (feuilles, — *fides*, *partites*, *séquées*).

Mais là où les opinions sont les plus diverses, c'est sur la manière de considérer et de qualifier les limbes qui arrivent à la *sécation*, c'est-à-dire dans le cas où le parenchyme de la feuille se divise jusqu'au pétiole ou jusqu'au faisceau fibreux, qui est la continuation de celui-ci et qu'on nomme le rachis; c'est alors que les mots de feuilles *simples* ou de feuilles *composées* sont employés de la façon la plus diverse et la plus arbitraire.

M. Cusin signale les auteurs anciens qui ne fournissent sur ce sujet que des données vagues et souvent contradictoires; il passe à quelques auteurs plus modernes et cite Lecoq, Payer, De Candolle et Seringe.

Lecoq appelle feuille composée la feuille séquée dont les parties n'adhèrent au rachis que par leurs vaisseaux. Selon lui, il faut qu'il n'y ait aucune décurrence de parenchyme sur le rachis.

Payer exige quelque chose de plus ; pour qu'une feuille soit composée, il est nécessaire qu'il y ait un pétiolule comme intermédiaire entre la foliole et le rachis.

M. Cusin entre dans des développements étendus pour montrer les inconvénients de ces deux théories ; les principaux sont la difficulté qui se présente souvent de déterminer et de constater les points où commence et où se termine une décurrence, et surtout la nécessité d'admettre, dans certains cas, qu'une plante a en même temps des feuilles simples et des feuilles composées, et, qui plus est, d'admettre que la même feuille participe aux caractères de la feuille simple et de la feuille composée par quelques-unes de ses découpures, comme on le voit dans les Renoncules aquatiques, les Berces, les Angéliques, etc.

De Candolle, et après lui Seringe, appliquent l'expression de feuille composée seulement à celles dont les fragments sont fixés au rachis ou au pétiole par l'intermédiaire d'une articulation, ainsi qu'on l'observe dans la famille des papilionacées, par exemple.

M. Cusin ne cache pas sa prédilection pour la théorie de De Candolle ; celle-ci se prête aussi bien que toutes les autres aux descriptions spécifiques ; elle délimite nettement l'expression *palmati* ou *pennatiséqué* réservée aux feuilles simples ; elle donne la voie pour résoudre plusieurs difficultés, notamment celle de distinguer quand une feuille trifoliolée est pennatifoliolée (*medicago*) ou palmatifoliolée (*cytisis*) ; enfin, suivant M. Cusin, elle ouvre la voie à une foule d'observations et de déductions par analogie qui font la jouissance du botaniste observateur.

L'articulation n'est pas toujours sensible ; elle ne se manifeste pas clairement à tous les âges des feuilles ; les parties ne se détachent souvent nettement qu'à l'époque de la maturité ou de la chute.

Il y a des feuilles composées qui paraissent simples par des sortes de dégénérescences ou d'avortements normaux ou accidentels, mais que l'on juge sainement par l'analogie. Le cas est évident dans l'oranger (*Citrus aurantium*), qui a des feuilles composées, puisqu'elles présentent une articulation entre le pétiole et la lame ; seulement elles sont réduites à une seule fo-

hiole. Aussi le genre *Citrus* présente-t-il plusieurs autres espèces dont les feuilles se composent de trois ou de cinq folioles.

Pour certains Genêts, la situation est la même, avec cette différence que le pétiole lui-même ne se développant pas, on ne peut constater l'articulation qui doit être intermédiaire; mais on voit sur la même plante, à diverses hauteurs, des feuilles unifoliolées sessiles et des feuilles pétiolées à plusieurs folioles.

On pourrait citer une foule d'anomalies qui peuvent se ramener au principe par l'analogie et la déduction. Le *Lathyrus aphaca*, le *Lathyrus clymenum*, les *Acacia*, l'*Indigofera juncea*, les *Vicia*, l'*Astragalus tragacantha*, etc.

Il est encore une circonstance où il importe de démêler la feuille composée de la feuille simple, c'est lorsqu'il y a soudure normale ou accidentelle entre plusieurs folioles. La soudure détermine l'absence de l'articulation, c'est pour cette cause que l'on voit la feuille du Noyer tomber, en conservant au sommet du rachis sa foliole terminale; dans le même cas sont les *Bauhinia*, etc.

On le voit, la théorie de De Candolle est féconde en sujets d'observations et se prête, au moins aussi bien que toutes les autres, à la description des formes de feuilles.

Les feuilles simples se subdivisent en feuilles entières, dentées, lobées; et pour désigner la profondeur des lobes, en suivant l'ordre des fibrations, en feuilles pennati ou palmatifides, pennati ou palmatipartites, pennati ou palmatiséquées.

Les feuilles composées se subdivisent en feuilles afoliolées, unifoliolées, palmées ou pennées.

M. MÉHU, sans contester la valeur anatomique du fait de l'articulation des feuilles, pense que, dans la pratique, il vaut mieux s'en tenir à l'examen, toujours si facile, de la simplicité ou de la multiplicité du limbe des feuilles.

M. MOREL est du même avis et ajoute que De Candolle lui-même, frappé des difficultés nombreuses que son système présente dans l'application, y a très-souvent renoncé.

M. SAINT-LAGER n'a aucune objection à faire à la doctrine de De Candolle au sujet des feuilles composées, doctrine dont M. Cusin vient de faire ressortir clairement les avantages. Toutefois, il constate que les auteurs de traités de botanique ainsi

que les professeurs qui enseignent cette science, sont actuellement unanimes à considérer comme composées les feuilles qui présentent des folioles distinctes, sans se préoccuper de savoir si la séparation des folioles est nettement indiquée par une articulation. Il y a donc là, pour ainsi dire, un fait accompli contre lequel il sera difficile de réagir. Les définitions inexactes sont comme les noms spécifiques impropres; lorsque les unes et les autres ont cours dans la science, il est malaisé d'en obtenir la réforme. Cependant, si les noms d'espèces sont, en une certaine mesure, conventionnels, il n'en est pas de même des définitions; celles-ci doivent être topiques et s'appliquer exactement à l'objet qu'on veut décrire. C'est pourquoi il y aurait quelque utilité à examiner s'il ne conviendrait pas de revenir, comme le veut M. Cusin, à la définition des feuilles composées proposée par de Candolle.

M. le D^r GUILLAUD présente des échantillons de l'*Impatiens parviflora*, plante originaire du nord de la Russie, qu'il a trouvée en grande abondance à la Mouche, près de la gare des marchandises, sur un amas de décombres entassés autour d'une ferme et provenant des immondices de la ville. Cette plante, qui existait autrefois dans l'ancien Jardin-des-Plantes, où elle s'était propagée, est encore très-abondante actuellement dans les bois de l'École vétérinaire, puis entre l'Île-Barbe et Fontaines, et enfin dans le vallon de Rochecardon, au-dessous de Saint-Didier.

M. le Président lit un passage du numéro 53 de *la Feuille des Jeunes naturalistes*. L'auteur de l'article, zélé lépidoptériste de notre ville, exhorte vivement tous les naturalistes qui se livrent à l'étude des insectes, à ne pas négliger l'étude des plantes sur lesquelles vivent les animaux qui font l'objet principal de leurs études. Il y aura donc grand profit pour eux à assister aux séances de notre Société botanique, où ils verront passer sous leurs yeux les nombreuses plantes récoltées pendant les herborisations qui sont faites régulièrement tous les quinze jours et quelquefois plus souvent. En outre, il leur sera toujours facile de faire nommer, par un des botanistes de la Société, les espèces végétales qu'ils auraient rencontrées dans leurs excursions entomologiques et dont la connaissance leur serait utile.

M. le Président félicite l'auteur de cet article d'avoir si bien compris la solidarité qui existe entre les sciences, et ajoute que notre Société sera toujours heureuse d'admettre dans son sein tous les naturalistes désireux de s'initier à la connaissance, si intéressante à plusieurs points de vue, des diverses branches du règne végétal.

SÉANCE DU 18 MARS 1875

Admission de M. l'abbé Tillet, professeur au collège de Mongré, à Villefranche, de M. l'abbé Carré, professeur à l'institution des Chartreux, et de M^{me} la vicomtesse de Lassic Saint-Jal, à Saint-Galmier (Loire).

Correspondance. La Société a reçu :

N^o 4, — 1874, *Bulletin de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault*, contenant le récit très-intéressant par M. Aubouy, notre correspondant, d'une herborisation au Pas-de-l'Escalette.

Bulletin de la Société botanique de France, dans lequel on remarque une note de M. Godron sur les hybrides du genre Sorbier.

Un extrait du *Catalogue des graines du Jardin botanique de Bordeaux*.

Une lettre de M. Reverchon, qui annonce son intention de faire en Corse un voyage botanique, et fait connaître les conditions à remplir pour participer à la distribution des plantes qui seront récoltées.

Une lettre de notre collègue M. l'abbé Fray, de Bourg, qui annonce avoir trouvé, près de Bourg, le *Trifolium resupinatum*, déjà connu dans les environs de Lyon.

M. Fray ajoute qu'un jeune instituteur, M. Guillerme, a découvert dans le Revermont, près de Saint-Martin-du-Mont, deux espèces qui, jusqu'ici, n'ont pas été mentionnées dans les Flores lyonnaises ; ce sont : *Centaurea collina* et *Inula helenium*.

M. l'abbé Fray se met à la disposition de la Société pour faire des herborisations dans la région des étangs de la Dombes et